



# Notre-Dame-des-Érables

# HORAIRE MAITRE 2022-23

Heures		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 15 - 8 h 25	Surveillance 10 min.					
8 h 25 - 8 h 28	Accueil et déplacement	Cette plage horaire est comblée par chaque enseignant qui enseigne à la première période.				
8 h 28 à 9 h 28	Cours 60 min.	EPS 5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année	Anglais 4 <sup>e</sup> année	Anglais 3 <sup>e</sup> année		EPS 1 <sup>ere</sup> -2 <sup>e</sup> année
9 h 28 - 9 h 31	Accueil et déplacement	Cette plage horaire est comblée par chaque enseignant qui enseigne à la première période.				
9 h 31 à 10 h 31	Cours 60 min.	EPS 4 <sup>e</sup> année	Anglais 4 <sup>e</sup> année	Anglais 3 <sup>e</sup> année	Musique 5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année	
				Anglais 1 <sup>ere</sup> -2 <sup>e</sup> année		Présc0 4-5 ans
10 h 31 - 10 h 34	Accueil et déplacement	Cette plage horaire est comblée par chaque enseignant qui enseigne à la deuxième période.				
10 h 34 - 10 h 48	Récréation 14 min.					
10 h 48 - 10 h 51	Accueil et déplacement	Cette plage horaire est comblée par chaque enseignant qui enseigne à la troisième période.				
10 h 51 à 11 h 51	Cours 60 min.	Présc0 4-5 ans		Anglais 1 <sup>ere</sup> -2 <sup>e</sup> année	Musique 3 <sup>e</sup> année	EPS 5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année
11 h 51- 11 h 53	Accueil et déplacement	Cette plage horaire est comblée par chaque enseignant qui enseigne à la troisième période.				
11 h 53 - 13 h 08	Dîner 75 min.	Cette plage horaire est sous la responsabilité des surveillants du midi. En situation d'urgence, le personnel de l'école peut être interpellé.				
13 h 08 - 13 h 11	Accueil et déplacement	Cette plage horaire est comblée par chaque enseignant qui enseigne à la quatrième période.				
13 h 11 à 14 h 11	Cours 60 min.	EPS 3 <sup>e</sup> année		Anglais 5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année	Musique 1 <sup>ere</sup> -2 <sup>e</sup> année	EPS 4 <sup>e</sup> année
14 h 11 - 14 h 14	Accueil et déplacement	Cette plage horaire est comblée par chaque enseignant qui enseigne à la quatrième période.				
14 h 14 - 14 h 28	Récréation 14 min.					
14 h 28 - 14 h 31	Accueil et déplacement	Cette plage horaire est comblée par chaque enseignant qui enseigne à la cinquième période.				
14 h 31 à 15 h 31	Cours 60 min.	EPS 1 <sup>ere</sup> -2 <sup>e</sup> année		Anglais 5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année	Musique 4 <sup>e</sup> année	EPS 3 <sup>e</sup> année
15 h 31 - 15 h 34	Déplacement	Cette plage horaire est comblée par chaque enseignant qui enseigne à la cinquième période.				
15 h 34-15 h 44	Surveillance 10 min.					